

**SUNDGAU**

# La communauté professionnelle territoriale de santé lancée par la ministre

**Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, a passé plus de cinq heures dans le Sundgau ce jeudi. Elle a appuyé le projet de création d'une communauté professionnelle territoriale de santé visant à une collaboration accrue et coordonnée entre les professionnels de santé du territoire.**

Ce fut une copieuse journée ce jeudi 5 janvier pour la ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la prévention, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, Agnès Firmin-Le Bodo (Horizons), venue dans le Sundgau à l'invitation du député de la 3<sup>e</sup> circonscription, Didier Lemaire (Horizons), par ailleurs élu d'Altkirch.

C'est tout à la fin de sa visite, qui a comporté plusieurs étapes, lors de son allocution finale à la Halle au blé d'Altkirch, que la ministre déléguée, pharmacienne de profession, a souligné les raisons de sa venue : « Vous incarnez vraiment la façon dont nous voulons fonctionner, c'est-à-dire de partager avec les professionnels de la santé et les élus, la co-construction de notre politique de santé ».

**Première étape à Dannemarie**

En illustration de cette manière de faire, Agnès Firmin-Le Bodo a d'abord rejoint dès son arrivée dans le Sundgau, à 11 h, la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Dannemarie, visite à laquelle la presse n'a pas été conviée. Au programme, des échanges avec les professionnels de santé et la découverte des lieux inaugurés en juillet 2021 par la municipalité qui a renouvelé l'ancien centre des impôts pour le transformer en maison de santé afin de diminuer les



Table ronde à la Halle au blé avec quelques professionnels de la santé du Sundgau. Debout, le député Didier Lemaire, à sa gauche, le préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier, et la ministre déléguée Agnès Firmin-Le Bodo. Photo DNA

charges locatives des deux médecins de la commune restants, suite au décès brutal de leur collègue terrassé par le Covid. Deux médecins supplémentaires peuvent encore être accueillis au sein de cette MSP qui héberge également quatre infirmières.

**Table ronde à la Halle au blé à Altkirch**

La ministre déléguée s'est ensuite rendue à la Halle au blé d'Altkirch pour un échange avec les élus locaux et les professionnels de santé sur le projet de création d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à l'échelle du Pays du Sundgau.

Une vingtaine de personnes au total étaient réunies autour de la ministre déléguée, du préfet du Haut-Rhin, Louis Laugier, et du directeur général adjoint, pilote et territoires, de l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est, André Bernay, pour évoquer durant un peu plus d'une heure, ce sujet

hors présence de la presse.

Du côté des élus, il y avait Nicolas Jander, maire d'Altkirch et conseiller d'Alsace, Nathalie Singhoff, adjointe au maire d'Altkirch chargée de la santé, par ailleurs infirmière libérale de profession, Sabine Drexler, sénatrice et conseillère d'Alsace, Patricia Schillingier, sénatrice, Didier Lemaire, député, Aurélio Tolosa, vice-président de la comcom Sundgau, chargé de la santé, Vincent Gassmann, président de la comcom Sud Alsace Largue, Isabelle Hector-Butz, adjointe au maire d'Alsace, Karine Paggiarulo, conseillère d'Alsace, 14<sup>e</sup> vice-présidente en charge de la santé et de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées. Du côté des professionnels de la santé, étaient présents trois pharmaciens, d'Illfurth, Waldighoffen et Altkirch, quatre médecins généralistes, trois d'Altkirch et un de Durnmenach, et une infirmière libérale de Vieux-Ferrette.

À l'issue de la table ronde, Agnès Firmin-Le Bodo a expliqué la raison de ce projet de communauté professionnelle territoriale de santé :

« Lenjeu, c'est que les professionnels s'organisent entre eux pour un exercice coordonné dans l'intérêt de la prise en charge d'un

patient. La CPTS est alors accompagnée dans sa partie administrative par la collectivité locale, chacun à son niveau doit apporter des réponses. »

**Une promesse**

Plus tard dans la journée, la ministre déléguée a fait une promesse : « J'aime faire des promesses et je les tiens, je reviendrai signer cette CPTS quand elle sera prête et vu le dynamisme du territoire, ça ne tardera sans doute pas. J'organiserai, dans le même temps, un débat sur la fin de vie », a-t-elle ajouté. En décembre dernier, elle avait présenté les résultats d'une enquête d'opinion faite auprès des Français sur la fin de vie, dans le cadre de l'axe n°1 du 5<sup>e</sup> Plan sur le développement des soins palliatifs et de l'accompagnement à la fin de vie.

Textes et photos : Noëlle BLIND-GANDER

## « Si la structure est solide, elle fera partie de l'attractivité du secteur »

Travailler ensemble, en réseau pour gérer la pénurie, les professionnels de santé du Sundgau, en ont déjà l'habitude depuis longtemps. Ils l'ont rappelé à l'issue de la table ronde : à leur actif, par exemple, la réunion des quatre services de soins à domicile du Sundgau en une association unique, le SIAD, qui prend en charge 220 personnes et compte 70 salariés. Autre exemple, qui a fonctionné durant près de trois décennies, le centre méthadone, unique en France, tenu par des professionnels libéraux du Sundgau, et qui a permis de prendre en charge, de manière coordonnée, les personnes toxicomanes. Depuis quelques années, c'est l'association Le Cap qui a repris le flambeau.

Un des souhaits exprimés par les professionnels de santé de la table ronde est de pouvoir mettre en place un guichet unique pour les personnes âgées « avec un standard et un téléphone, une sorte d'office de tourisme

pour les aînés qui trouveraient là (toutes les réponses) ». Ce rôle est normalement dévolu au dispositif MAIA [méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie] « mais qui est complètement débordé et qui n'y arrive pas ». Autre idée, « créer une cellule ressources humaines » au service des professionnels de santé.

Là où ça pêche le plus pour ces professionnels de santé sundgavains libéraux, c'est « la coordination médecine de ville – médecins hospitaliers » et de regretter qu'aucun d'eux ne fit présent à la table ronde. Mais la CPTS est un pas dans la bonne direction : « La ministre semble prête à assouplir les règles, à travailler à échelle humaine et si la CPTS est solide et si elle intègre aussi les médecins spécialistes, elle fera partie de l'attractivité du secteur. Être forts et être plusieurs, ça va rassurer les professionnels de santé qui doivent continuer à s'installer en libéral ici. »

## Le centre médico-psycho-pédagogique inauguré

Installé depuis la dernière rentrée dans les locaux entièrement rénovés de l'ancienne école maternelle des Tilleuls, le pôle social et scolaire d'Altkirch accueille en ses murs, la Maison des adolescents (MDA), le centre médical scolaire (CMS), le centre d'information et d'orientation (CIO) et la nouvelle antenne d'Altkirch du centre médico-psycho-pédagogique de Mulhouse (CMPP) présidé par le Dr Henri Metzger.

La ministre a visité ce nouveau pôle et plus particulièrement les locaux du CMPP d'Altkirch, centre de diagnostic, de soins, de prévention et un lieu d'écoute qui s'adresse aux enfants et aux adolescents qui éprouvent essentiellement des difficultés d'apprentissage, des difficultés psychologiques, des troubles du comportement, des troubles psychomoteurs ou du langage et plus généralement qui présentent des manifestations traduisant des troubles psycho-affectifs ou de mal-être.

Agnès Firmin-Le Bodo a déposé en guise d'inauguration une plaque commémorative avec le maire Nicolas Jander et le député Didier Lemaire et est allée à la rencontre des huit intervenants du centre, soit une équipe de professionnels quasiment au complet (directeur, directeur



Au centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), la ministre déléguée teste les équipements et réussit son panier ! Photo DNA

médicale, psychomotricienne, assistante sociale, éducatrice de jeunes enfants, psychologue, ergothérapeute et pédiatre). « Nous avons aussi un orthophoniste à mi-temps et il nous manque seulement un pédo-psychiatre, spécialiste très difficile à avoir », a expliqué Jacques Walker, directeur du CMPP.

**« L'aboutissement d'un combat »**

Le CMPP accueille entre 150 et 180 enfants par an et, comme l'a souligné la sénatrice et conseillère d'Alsace Sabine Drexler, qui a notamment porté ce dossier : « Avant, les enfants du Sundgau étaient sur

liste d'attente à Mulhouse, les délais allaient jusqu'à deux ans, c'était ingérable ! ». Revenant sur le sujet à la Halle au blé, elle a rappelé que l'ancien inspecteur de l'Éducation nationale, Fernand Vannoberghen, exprimait il y a une décennie déjà, la nécessité de ce CMPP. « C'est l'aboutissement d'un combat, on a alerté sur le fait que les jeunes Sundgavains étaient les grands oubliés et délaissés, avec les conséquences sociales que l'on connaît. Merci à l'ARS d'avoir pris la mesure des besoins dans ce champ-là, au délégué territorial du Haut-Rhin, Pierre Lespinasse, de sa patience, et au ministre de la Santé pour son écoute. »

## Le contrat local de santé signé

La signature, à la Halle au blé, du contrat local de santé d'Altkirch a été la dernière étape de la visite ministérielle. Ce contrat a été paraphé par la ministre déléguée, le préfet, les parlementaires, les élus d'Altkirch, les élus représentant les deux communautés de communes du Sundgau, mais aussi le directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé (ARS), des représentants de la Mutualité sociale agricole, de l'Ugecam (Union de gestion des établissements de Caisse d'assurance maladie), de la Caisse primaire d'assurance maladie et la directrice du Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace.

**« Un moment important »**

« C'est un moment important pour l'avenir de l'offre de soins dans notre petite ville mais aussi du Sundgau. J'ai vite été confronté à cette problématique avec la fermeture de la maternité de l'hôpital, juste un an avant les élections municipales ! Je mesure le chemin parcouru et restant à faire. Je suis content mais pas totalement satisfait, car c'est une tâche sans fin. Notre stratégie porte une partie de ses fruits avec l'inauguration de ce jour qui renforce l'offre de soins de proximité. »



Signature du contrat local de santé à la Halle au blé, ici par la ministre déléguée et le maire d'Altkirch. Photo DNA

Nicolas Jander, maire d'Altkirch. Aurélio Tolosa et Vincent Gassmann, vice-président et président des communautés de communes sundgavaines, ont pris la parole à sa suite pour souligner que ce contrat était le reflet d'un travail commun et concerté, avec Altkirch comme locomotive.

**Deux enjeux majeurs intégrés**

Agnès Firmin-Le Bodo s'est déclarée « très satisfaite » du dynamisme local affirmant que le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) « ferait beaucoup d'envieux ». « C'est la démonstration de votre détermination collective, de la motivation des acteurs du terrain. Il faut répondre à l'urgence de l'accès aux soins mais aussi construire la santé de demain. C'est pour ça que nous avons créé le Conseil national de la refondation. On part de réalisations et des identifiants dans les territoires pour identifier les solutions qui fonctionnent et les blocages à lever. Le contrat local de santé – il y en a 370 de signés en France – est souple et évolutif pour permettre de développer de nouvelles solutions. Vous y avez en outre intégré les enjeux majeurs de la prévention et de la santé environnementale. »